



ROMAN
Regroupement des organismes
montréalais d'aïdants naturels

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**« Plan d'action gouvernemental :
Encore plus de responsabilités pour les personnes proches aidantes »**

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 novembre 2021 – Le Regroupement des organismes montréalais d'aïdants naturels (ROMAN) est déçu du plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes. « *Après plus de trente ans sur le terrain, l'offre de services des organismes communautaires est concrète et adaptée aux personnes proches aidantes d'aînés. Or, leur expertise auprès d'eux n'a pas été prise en compte dans ce plan d'action* » a déclaré madame Anyela Vergara, présidente du conseil d'administration du ROMAN.

Ces organismes soutiennent quotidiennement la réalité des personnes proches aidantes. Ils doivent composer depuis toujours avec une structure rigide et un financement inadéquat. « *Si le gouvernement désire réellement soutenir les personnes proches aidantes, poursuit madame Vergara, il doit investir vers le Programme existant de soutien aux organismes communautaires (PSOC), dans un volet dédié spécifiquement aux proches aidants comme il était proposé dans le mémoire que le ROMAN a déposé en septembre 2020* ».

Le Regroupement dénonce également l'utilisation du programme chèque emploi-services par les personnes proches aidantes désirant bénéficier d'un moment de répit. « *Le chèque emploi-services force le proche aidant à devenir employeur ! Celui-ci doit ajouter l'embauche d'une ressource à ses responsabilités. La recherche de la main-d'œuvre, la gestion comptable, etc.* » affirme la directrice du Regroupement madame Gabrielle Patenaude. Notons que le chèque emploi-services ne prévoit pas de soutien financier pour la recherche des antécédents judiciaires de la personne embauchée. Il ne prévoit pas de formation pour les employés. « *C'est une lourdeur qui en découragera plusieurs et les rendra plus vulnérables. Le budget accordé au répit dans le cadre de ce programme devrait être transféré dans les programmes existants qui sont bien gérés par les organismes communautaires sur le terrain, notamment le programme régional de répit* » affirme Mme Patenaude. De plus, on ne retrouve aucune mesure concrète dans le plan d'action afin d'atténuer la précarité financière des proches aidants.

Le Regroupement se dit aussi préoccupé du tournant centralisateur en ce qui concerne le référencement des ressources communautaires, dirigeant le public vers la ligne Info-Aidant, de l'Appui national. Le référencement déficient de cette structure provinciale est dénoncé par plusieurs partenaires. C'est un fonctionnement qui s'avère coûteux, il doit être révisé. Les sommes investies dans la création et la gestion d'une structure complexe ne se rendent pas pour les services directs aux proches aidants.

« *Il est appréciable d'affirmer l'apport indispensable des personnes proches aidantes, mais cela passe par l'accessibilité des services de soutien existants et non par l'alourdissement de leurs responsabilités. Et le désir du gouvernement québécois de reconnaître la contribution des personnes proches aidantes, passe aussi par la reconnaissance des organismes communautaires qui les soutiennent jour après jour* », a conclu la directrice du Regroupement.

À propos

Le Regroupement des organismes montréalais d'aïdants naturels (ROMAN) compte trente (30) organisations membres. Il a pour mission de regrouper, soutenir et accompagner les organismes de la Montérégie qui soutiennent les aidants d'aînés.

- 30 -

Source et information

Nancy Martel, conseillère aux communications

T. 514 430-0694

C. communications@aidantsnaturels.org